

AUGMENTEZ

LES *salaires,*
PAS L'ÂGE DE LA
retraite !

Dans tous les secteurs les salaires stagnent et les conditions de travail se détériorent. Les employeurs en demandent toujours plus aux cadres et professions intermédiaires, tout en réduisant les moyens pour réaliser le travail demandé.

Alors que la fatigue et le ras-le-bol s'étendent sur nos lieux de travail, le gouvernement entend remettre à l'ordre du jour la réforme des retraites et refuse de prendre des mesures générales pour garantir des hausses de salaire pour toutes les catégories de travailleurs-ses.



57% & **63%**
DES CADRES & DES PROFESSIONS
INTERMÉDIAIRES
**CONSIDÈRENT QUE LEUR
CHARGE DE TRAVAIL
A AUGMENTÉ L'AN DERNIER**

*mobilisation
nationale*

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

La CGT appelle les cadres et professions intermédiaires à se mobiliser sur leur lieu de travail et dans la rue pour faire cesser la pression intenable.





AUGMENTER LES SALAIRES & RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS !

Ces derniers mois les salaires des cadres et professions intermédiaires ont plus baissé en euros constants que ceux des autres travailleurs-ses : -2,7 % en un an pour les cadres et professions intermédiaires contre -2 % pour l'exécution (source : DARES).



L'inflation augmente et nous sommes renvoyé-es vers des augmentations individuelles et discrétionnaires. La CGT propose de rétablir l'échelle mobile des salaires qui permettrait de répercuter l'augmentation du Smic sur l'ensemble des salaires.

Il faudrait aussi conditionner le bénéfice des 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises qui concluent des accords de hausse de salaire et sanctionner celles qui ne respectent pas l'égalité salariale.

retraites :

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS DANS CES CONDITIONS ? IMPOSSIBLE !

La première ministre a annoncé la relance de la réforme des retraites enterrée sous le précédent quinquennat grâce à la mobilisation. Patronat et gouvernement veulent augmenter la durée de cotisation ou l'âge légal de départ à la retraite pour nous faire travailler plus longtemps.

Rappelons que :

- ☒ L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans.
- ☒ Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont aujourd'hui en emploi. Reporter l'âge de départ fera chuter les pensions qui sont déjà de plus en plus faibles du fait des précédentes réformes. Pour un cadre, la pension totale représentait 72 % de son salaire de fin de carrière en 1990, elle n'est plus aujourd'hui que de 67,2 % et ne représentera plus que 51 % en 2062.

(Source : Agirc-Arrco).

- Réduire les droits à la retraite solidaire contraindra les travailleurs-ses à se tourner vers l'épargne retraite, créant une manne de spéculation à la main des banques et des assurances.

Nous voulons la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire. Pour la financer il faut instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, taxer les dividendes, mettre à contribution l'intéressement, la participation et l'épargne salariale, et augmenter les cotisations patronales.



AU TRAVAIL ET DANS LA RUE, PRENONS LA MAIN !

Seul-e-s nous sommes enfermé-e-s dans le « se soumettre ou se démettre ». Collectivement nous pouvons changer la donne, en utilisant nos savoirs et nos savoir-faire, en agissant à partir de nos responsabilités professionnelles et des informations et leviers stratégiques auxquels nous avons accès.

Le 29 septembre 2022 la CGT appelle à la mobilisation pour gagner la hausse de nos salaires et de nos retraites, l'amélioration de nos conditions de travail, des moyens pour les services publics et pour répondre, sur nos lieux de travail, aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous devons faire face.



retrouvez nous sur les réseaux sociaux !

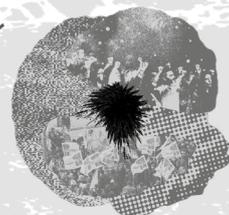


AUGMENTEZ

LES *salaires,*
PAS L'ÂGE DE LA
retraite !

Dans tous les secteurs les salaires stagnent et les conditions de travail se détériorent. Les employeurs en demandent toujours plus aux cadres et professions intermédiaires, tout en réduisant les moyens pour réaliser le travail demandé.

Alors que la fatigue et le ras-le-bol s'étendent sur nos lieux de travail, le gouvernement entend remettre à l'ordre du jour la réforme des retraites et refuse de prendre des mesures générales pour garantir des hausses de salaire pour toutes les catégories de travailleurs-ses.



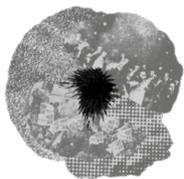
57%
DES CADRES & **63%**
DES PROFESSIONS
INTERMÉDIAIRES
**CONSIDÈRENT QUE LEUR
CHARGE DE TRAVAIL
A AUGMENTÉ L'AN DERNIER**

*mobilisation
nationale*

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

La CGT appelle les cadres et professions intermédiaires à se mobiliser sur leur lieu de travail et dans la rue pour faire cesser la pression intenable.





AUGMENTER LES SALAIRES & RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS !

Ces derniers mois les salaires des cadres et professions intermédiaires ont plus baissé en euros constants que ceux des autres travailleurs-ses : -2,7 % en un an pour les cadres et professions intermédiaires contre -2 % pour l'exécution (source : DARES).



L'inflation augmente et nous sommes renvoyé-es vers des augmentations individuelles et discrétionnaires. La CGT propose de rétablir l'échelle mobile des salaires qui permettrait de répercuter l'augmentation du Smic sur l'ensemble des salaires.

Il faudrait aussi conditionner le bénéfice des 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises qui concluent des accords de hausse de salaire et sanctionner celles qui ne respectent pas l'égalité salariale.

retraites :

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS DANS CES CONDITIONS ? IMPOSSIBLE !

La première ministre a annoncé la relance de la réforme des retraites enterrée sous le précédent quinquennat grâce à la mobilisation. Patronat et gouvernement veulent augmenter la durée de cotisation ou l'âge légal de départ à la retraite pour nous faire travailler plus longtemps.

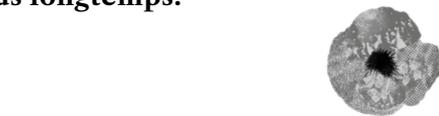
Rappelons que :

- ☒ L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans.
- ☒ Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont aujourd'hui en emploi. Reporter l'âge de départ fera chuter les pensions qui sont déjà de plus en plus faibles du fait des précédentes réformes. Pour un cadre, la pension totale représentait 72 % de son salaire de fin de carrière en 1990, elle n'est plus aujourd'hui que de 67,2 % et ne représentera plus que 51 % en 2062.

(Source : Agirc-Arrco).

- Réduire les droits à la retraite solidaire contraindra les travailleurs-ses à se tourner vers l'épargne retraite, créant une manne de spéculation à la main des banques et des assurances.

Nous voulons la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire. Pour la financer il faut instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, taxer les dividendes, mettre à contribution l'intéressement, la participation et l'épargne salariale, et augmenter les cotisations patronales.



AU TRAVAIL ET DANS LA RUE, PRENONS LA MAIN !

Seule-s nous sommes enfermé-e-s dans le « se soumettre ou se démettre ». Collectivement nous pouvons changer la donne, en utilisant nos savoirs et nos savoir-faire, en agissant à partir de nos responsabilités professionnelles et des informations et leviers stratégiques auxquels nous avons accès. Le 29 septembre 2022 la CGT appelle à la mobilisation pour gagner la hausse de nos salaires et de nos retraites, l'amélioration de nos conditions de travail, des moyens pour les services publics et pour répondre, sur nos lieux de travail, aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous devons faire face.



retrouvez nous sur
les réseaux sociaux !

